

Novembre 2015

Référendum sur l'imposition fiscale des entreprises Débattre et proposer

L'Assemblée extraordinaire des délégués de la FSF qui s'est tenue le 28 octobre dernier avait pour seul objet la Réforme de l'imposition des entreprises (*RIE III*) et le référendum qui y est associé. Référendum lancé par la gauche de la gauche vaudoise et les faïtières syndicales proches de cette sensibilité politique. Au-delà de l'interprétation des chiffres, cette importante réforme (Confédération et cantons), suscite des inquiétudes de la part des organes dirigeants de la fédération. Avec une perte fiscale estimée à 300 millions de francs par année dès 2020 (canton), l'équation est simple pour la FSF, quid des prestations à la population.

Le rôle de l'Etat

Faut-il évoquer une offensive néolibérale qui tend à réduire le rôle de l'Etat à quelques domaines régaliens? Ou, considérer que cette réforme, imposée par l'OCDE et orchestrée par la Confédération est un passage obligé, avec, en corollaire, son volet social pour le canton de Vaud, mais qu'elle doit également porter dans son argumentaire des perspectives ambitieuses sur le rôle de l'Etat. Sans aucun doute! Ce constat établi, fallait-il rejoindre le comité référendaire contre la RIE III? L'Assemblée des délégués a décidé à une forte majorité de ne pas s'y associer. En substance, l'intitulé du référendum qui annonce sans le moindre doute une crise budgétaire sans précédent, *non à l'austérité, non aux cadeaux fiscaux aux grandes entreprises* n'est pas crédible à ce jour. En matière économique, l'anticipation portant sur plusieurs années relève de prédictions bien trop souvent infondées. Toujours est-il, la FSF préconise un large débat populaire sur cette réforme avant de se prononcer. Débat circonscrit aujourd'hui à un cercle d'initiés.

Innover, proposer et construire pour l'avenir, une nécessité pour dépasser les clivages partisans. A ce titre, des négociations doivent être menées avec le Conseil d'Etat pour poser des jalons portant sur une *feuille de route – sociale et syndicale* – avec pour objectif l'amélioration des prestations à la population. En l'espèce, il s'agit de travailler sur la durée et d'identifier les thématiques que nous souhaitons aborder. L'Assemblée des délégués de la FSF fonde sa position sur une analyse critique des enjeux sociaux, politiques et financiers de la réforme. En la matière, la feuille de route du gouvernement vaudois qui s'inscrit dans la RIE III, constitue indéniablement un soutien aux familles modestes et aux classes moyennes. Dès lors, il s'agit de saisir l'approche gouvernementale et d'en faire nôtre, afin d'évaluer le bien-fondé du discours des autorités politiques en termes budgétaire et de prestations à la population.

Cyrille Perret
Secrétaire général

CPEV – Conseil d'administration

L'Assemblée des délégués de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV), a élu, lors de son Assemblée du 8 octobre 2015, les représentants des employés de l'Etat qui siégeront au sein du Conseil d'administration dès le 1^{er} janvier 2016. Yves Froidevaux de la SPV, Alain Martin de La Ministérielle et Michel Berney de l'UREV, ces trois personnalités intègres et compétentes formeront une équipe pluridisciplinaire. Enfin, le quatrième siège des représentants des employés est revenu à Monsieur Stephen Sola.

cyp